

Fiche

Le vers s'oppose par définition à la prose. On s'en sert lorsque le langage quotidien n'est pas suffisant, notamment dans un contexte religieux, mais aussi pour évoquer tout ce qui ne relève pas de la conversation ordinaire : on trouve ainsi, depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, des traités de physique ou de philosophie écrits en vers. La poésie, étant elle aussi un discours « autre », a souvent recours au vers, dont il faut savoir reconnaître les spécificités.

1. Éléments de versification

La versification française est **héritée de la versification latine**, mais, en français, le décompte (base de la versification) prend pour unité la syllabe.

 [Exercice n°1](#)

Les différents types de vers

Les vers les plus courants sont « pairs », c'est-à-dire qu'ils sont formés d'un nombre pair de syllabes :

- six syllabes = hexasyllabe ;
- huit = octosyllabe ;
- dix = décasyllabe ;
- douze = alexandrin.

Certains poètes, comme Verlaine, emploient toutefois des vers impairs, comme le pentasyllabe (vers de 5 syllabes) ou l'heptasyllabe (vers de sept syllabes).

 [Exercice n°2](#)

 [Exercice n°3](#)

Compter correctement les syllabes

Pour compter correctement les syllabes, il faut tenir compte de la règle dite des **e muets** :

- on compte le *e* lorsqu'il est placé devant une consonne ;
- on ne le compte pas lorsqu'il est placé devant une voyelle, ou bien lorsqu'il est en fin de vers.

Exemple : « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne » (Victor Hugo)

Dans ce vers, les trois *e* sont muets : les deux premiers sont suivis d'une voyelle, le troisième est situé en fin de vers.

 [Exercice n°4](#)

Diérèse et synérèse

Deux autres phénomènes influent sur le compte des syllabes : la **diérèse** et la **synérèse**. Ces deux phénomènes concernent l'association de deux voyelles, dont la première est un *i*, un *u* ou un *ou*.

- Dans le langage courant, on a tendance à prononcer ces associations en une seule syllabe : on dira *nuit* en une syllabe, *union* en deux syllabes, etc.
- En versification, le poète a le choix : soit il adopte le mode courant, effectuant ainsi une synérèse ; soit il désire une prononciation en deux syllabes, nommée alors diérèse.

Exemple : « Vous êtes mon lion superbe et généreux » (Victor Hugo)

Dans cet alexandrin, on n'obtient les douze syllabes que si l'on prononce *li/on* en deux syllabes, avec une diérèse. Ce procédé permet d'obtenir le bon décompte, mais il permet surtout d'insister sur un mot en l'allongeant (allongement qui est ici amplifié par le fait que le mot *lion* est placé au milieu du vers).

 [Exercice n°5](#)

Les rimes et les jeux de sonorités

En français, les vers s'associent entre eux, selon une récurrence de sons dont la rime est la principale représentante. On peut classer les rimes suivant leur richesse :

- une rime est dite **riche** lorsque trois sons au moins sont en commun entre les deux vers : *sombre / ombre* (son [$\tilde{o}$] + son [**b**] + son [**R**], le *e* final étant muet) ;
- une rime est **suffisante** lorsque deux sons sont en commun : *orage / ravage* (son [**a**] + son [$\tilde{o}$], le *e* final étant toujours muet)
- une rime est **pauvre** si elle ne comporte qu'un son en commun : *beau / château* (son [**o**])

Les rimes offrent plusieurs dispositions possibles :

- rimes **plates** ou **suivies** : les rimes se succèdent selon le **schéma aabb**
- rimes **croisées** : les rimes alternent, **schéma abab**
- rimes **embrassées** : les rimes externes encadrent les rimes internes, **schéma abba**

Il arrive que la rime soit remplacée par une **assonance**, c'est-à-dire la similitude d'une voyelle d'un vers à l'autre, mais avec une différence de consonne : dans le couple *farine / pastille*, on a ainsi une assonance en *i*. L'assonance était pratiquée au Moyen Âge, et certains poètes modernes l'emploient de nouveau.

Remarque : à l'intérieur du vers, on trouve aussi des jeux de sonorités – que ce soit des rimes intérieures, ou des assonances. Ainsi dans le vers de Racine : « Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire. »

Exercice n°6

Le rythme du vers

Un vers correspond à une certaine diction. La manière dont les mots et syllabes s'enchaînent, dans le cadre du vers, donne son rythme à la poésie.

- Les vers longs, c'est-à-dire essentiellement les décasyllabes et les alexandrins, se partagent le plus souvent en deux **hémistiches** (= moitié de vers), autour d'une **césure** (= milieu du vers). Par exemple, le vers suivant : « Tout m'afflige et me nuit // et conspire à me nuire » est composé de deux hémistiches, de six syllabes chacun.

La césure est alors une pause, un repos de la voix (qui peut correspondre à une reprise du souffle, mais n'est pas nécessairement à la fin d'un mot). Cette césure centrale donne donc un rythme binaire à l'alexandrin.

Toutefois, certains poètes ne marquent pas la césure, et préfèrent donner un rythme ternaire au vers. Par exemple le vers suivant : « Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir » (Corneille) est également un alexandrin, mais la césure, tombant sur le second « toujours », n'est pas marquée par la voix. La présence des virgules, ainsi que la répétition de l'adverbe, impose de dire l'alexandrin en trois mesures de quatre syllabes chacune, au lieu de deux mesures de six syllabes chacune ; le vers est alors appelé « trimètre » : « Toujours aimer, / toujours (//) souffrir, / toujours mourir ».

- D'autre part, le rythme est également donné par la correspondance, ou la discordance, entre le vers et la syntaxe (la phrase). En effet, un vers ne correspond pas forcément à une phrase. Lorsque la phrase se poursuit, il y a alors des phénomènes d'enjambement et de rejet :
 - on appelle **enjambement** le fait que la phrase déborde le vers (sans insistance sur un élément) ;
 - on a un **rejet** lorsqu'un élément bref, lié du point de vue du sens à un vers, est rejeté au début du vers suivant.

Exemple :

« Il est de forts parfums pour qui toute matière
Est poreuse. On dirait qu'ils pénètrent le verre »
(Baudelaire)

L'élément souligné est un « rejet ». Sa position le met en valeur.

- Le **contre-rejet** est le phénomène inverse : un élément bref apparaît en fin de vers, alors qu'il est lié par le sens au vers suivant.

Exemple :

« Voilà le souvenir enivrant qui voltige

Dans l'air troublé ; les yeux se ferment ; le Vertige

Saisit l'âme vaincue et la pousse à deux mains

Vers un gouffre obscurci de miasmes humains »

(Baudelaire)

Dans le même poème (*Le Flacon*), la partie soulignée est cette fois en position de contre-rejet : elle occupe la fin du vers 2, alors qu'elle est liée par le sens au vers 3.

Exercice n°7

2. Formes poétiques

Ces différents décomptes, ces règles permettent d'établir des types de poèmes, appelés **poèmes à forme fixe**.

La structuration des strophes

Les rimes (plates, croisées ou embrassées) ainsi que les types de vers structurent des strophes :

- tercet = strophe de trois vers ;
- quatrain = strophe de 4 vers ;
- quintil = strophe de 5 vers ;
- sizain = strophe de 6 vers ;
- huitain = strophe de 8 vers ;
- dizain = strophe de 10 vers ;
- on trouve plus rarement des septains ou des neuvains.

Quelques poèmes à forme fixe

- Le **rondeau** se compose de trois strophes : un quintil, un tercet, un quintil ; chaque strophe est formée sur deux rimes seulement.
- La **ballade** comporte trois strophes d'un même nombre de vers, fondées sur les mêmes rimes, plus un « envoi », strophe plus courte (la plus fréquente est formée de trois huitains d'octosyllabes + un quatrain).
- Le **sonnet** est la forme qui a connu le plus de succès à partir de la Renaissance. Il se compose de deux quatrains (en rimes embrassées) et deux tercets fondés sur deux autres rimes. Le schéma des rimes du sonnet est ainsi : **abba abba ccd ede**.
- Le **pantoum** apparu au ^{xix}e siècle est une forme fondée sur l'entrecroisement ; les rimes se croisent, le 2^e et le 4^e vers de chaque strophe deviennent les 1^{er} et 3^e vers de la strophe suivante, le 1^{er} vers du poème est aussi le dernier. Le plus célèbre pantoum français est *Harmonie du soir*, de Baudelaire.

Exercice n°8

Conclusion

La versification est ainsi un ensemble de règles permettant de donner un rythme, un cadre au poème. Toutefois, les poètes ont toujours oscillé entre l'observation de ces règles et leur mise à distance : la poésie est un art vivant, qui ne peut se résumer à l'observation de recettes. Les romantiques, en particulier, mais aussi les poètes contemporains, exploitent ainsi de nombreuses directions, abandonnant parfois même la notion de vers – que l'on songe par exemple aux *Petits Poèmes en prose* de Baudelaire.